

S'LOW

## REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du lundi 12 juin 2023 Par suite d'une convocation en date du 1<sup>er</sup> juin 2023, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 12 juin 2023 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 11 Votants : 13 Délibération n°D_2023_06_12_14</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Cecon, M. Christophe Comé, Mme Pierrette Batton Marechal, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole Chen, M. Jean-Philippe Gecchele, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni, M. Norbert Regard Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents ayant donné procuration : M. Julien Langloys à Mme Anne-Marie Cecon, M. Laurent Esteulle à M. Christophe Comé Absent excusé : / Absent : / Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Batton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Devis n°23/256/CO/FTH du 5 juin 2023 d'Energie et Services de Seyssel portant sur les travaux d'enfouissement du réseau de télécommunication route de Frangy**

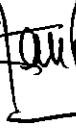

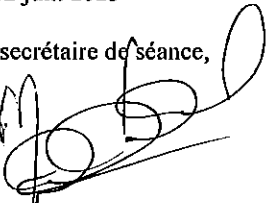
Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis n°23/256/CO/FTH du 5 juin 2023 relatif aux travaux d'enfouissement du réseau de télécommunication route de Frangy transmis par Energie et Services de Seyssel.

Montant total des travaux H.T. : 27 581.53 €  
TVA à 20% : 5 516.31 €  
Montant total des travaux à la charge de la commune T.T.C. : 33 097.84 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le devis n°23/256/CO/FTH du 5 juin 2023 relatif aux travaux d'enfouissement du réseau de télécommunication route de Frangy transmis par Energie et Services de Seyssel,
- **DIT** que la facture définitive sera établie avec les prix unitaires définitifs obtenus, suite à mise en concurrence, et en tenant compte des quantités réellement employées et constatées sur le terrain,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les diligences nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 13 JUN 2023</p> <p>De sa publication : 14 JUN 2023</p> <p>Et de sa mise en ligne le : 14 JUN 2023</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine-Sarzin, le 12 juin 2023</p> <p>Le Maire,   Le secrétaire de séance, </p> <p>Georges CANICATTI      Pierrette BATON MARECHAL</p>
---	---

